

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 5^e jour du mois de **juin** de l'an **2017**, à **19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Katy St-Cyr, mairesse
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Dominique Morin, conseiller
Mme Mathilde Noël, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Karine Grenier, conseillère
Mme Nicole Gagnon, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal et afin que le conseil s'y réfère au besoin.

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Me Isabelle Dumont, directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-06-133

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, en laissant le point 11 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert. Le point 11.2 est ajouté.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 8 mai 2017

2 Administration générale et financement

- 2.1 Adoption des comptes à payer du 16 avril au 15 mai 2017
- 2.2 Dépôt du rapport financier consolidé 2016
- 2.3 Dépôt des états financiers du site d'enfouissement d'Asbestos
- 2.4 Destrutions des documents archivés inactifs
- 2.5 Report de la séance du 6 novembre 2017
- 2.6 Renouvellement des licences Office - MicroAge
- 2.7 Participation au Congrès de de la Fédération Québécoise des Municipalités
- 2.8 Participation au Rendez-vous des écomatériaux

3 Législation

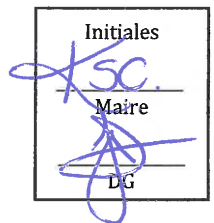
- 3.1 Adoption du Règlement 185-17 étant le Règlement remplaçant le Règlement 165-16 - Politique des conditions de travail des pompiers.

4 Sécurité publique

- 4.1 Dépôt des rapports incendie
- 4.2 Point d'information : Montant de la remise 2016 des amendes perçues

5 Transport - Voirie

- 5.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
- 5.2 Fauchage et débroussaillage des bords des routes et terrains vacants pour 2017-2018
- 5.3 Acceptation du plan d'intervention amendé de la TECQ
- 5.4 Demande de soumissions pour les travaux d'arpentage pour la réfection de chaussées (TECQ)



5.5 Services d'ingénierie pour la réfection d'une partie des chaussées (Villandré et St-Jean) (TECQ)

6 Hygiène du milieu et Environnement

- 6.1 Renouvellement de l'adhésion à COPERNIC
- 6.2 Location d'un conteneur pour les matériaux secs
- 6.3 Location d'une excavatrice pour travaux et fermeture d'une partie du Banc Drouin
- 6.4 Location d'un rouleau de compaction

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 7.2 Bacs à fleurs de la SDSEW – Entretien des plantes et des fleurs
- 7.3 Demande de dérogation mineure – Enseigne numérique au 666, rue St-Jean
- 7.4 Autorisation pour signature d'une servitude pour l'enseigne numérique

8 Loisirs et culture

- 8.1 Embauche d'une animatrice pour l'OTJ
- 8.2 Embauche d'un assistant-sauveteur
- 8.3 Demande de subvention au programme Nouveaux Horizons 2017-2018
- 8.4 Horaire de la piscine
- 8.5 Augmentation salariale de l'agente des loisirs

9 Rapport des comités et événements à venir

10 Période de questions (30 minutes maximum)

11 Informations générales et correspondance diverse

- 11.1 Fête des voisins, samedi le 10 juin, de 11h à 16h, rue Mgr L'Heureux (Centre multifonctionnel en cas de pluie) Portes ouvertes de la maison des jeunes, du Rucher, de la Fourmilière et de la Bibliothèque. Jeux gonflables, exposants, animation, surprises, la mascotte Yvon Larosé et les pompiers seront sur place avec des cadeaux pour les enfants.
- 11.2 Mention de félicitation à William Grégoire, repêché par l'Océanique de Rimouski dans la LHJMQ.

12 Levée de la séance

Me Isabelle Dumont,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 8 mai 2017

Résolution 2017-06-134

Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2.1 Adoption des comptes à payer du 16 avril au 15 mai 2017

Résolution 2017-06-135

*Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu*

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés entre le 16 avril au 15 mai 2017, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de **186 138,82\$**.

ADOPTÉE

2.2 Dépôt du rapport financier consolidé 2016

Dépôt est fait en séance publique du rapport financier consolidé 2016.

2.3 Dépôt des états financiers du site d'enfouissement d'Asbestos

Dépôt est fait en séance publique des états financiers 2016 de la fermeture du site d'enfouissement d'Asbestos.

2.4 Destruction des documents archivés inactifs

Résolution 2017-06-136

CONSIDÉRANT QUE les organismes municipaux doivent conserver ou éliminer leurs documents inactifs conformément au calendrier de conservation approuvé par BAnQ, et ce, conformément à la Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics (PGDI) adoptée en 1991.

CONSIDÉRANT QUE les documents inactifs qui n'ont aucune valeur pour la Municipalité et dont le délai de conservation est révolu sont détruits selon les règles en vigueur.

*Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu*

QUE le conseil mandate la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim à autoriser la destruction des documents inactifs de la municipalité en application des méthodes établies.

ADOPTÉE

2.5 Report de la séance du 6 novembre 2017

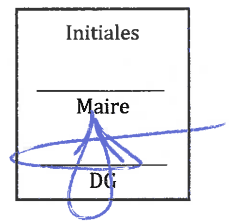
Résolution 2017-06-137

CONSIDÉRANT la tenue d'élections générales municipales le 5 novembre prochain;

*Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu*

QUE le conseil reporte la séance régulière du 6 novembre 2017 au 20 novembre 2017.

ADOPTÉE



2.6 Renouvellement des licences Office - MicroAge

Résolution 2017-06-138

***Sur proposition de Dominic Morin,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil autorise la directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim à renouveler les d'abonnements « Microsoft Office 365 » pour une période d'un (1) an, pour la somme de 617,42\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2.9 Participation au congrès de la Fédération des municipalités du Québec

Résolution 2017-06-139

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE la mairesse, Katy St-Cyr, et les conseillères, Anouk Wilsey et Nicole Gagnon, soient autorisées à participer au Congrès de la Fédération des Municipalités du Québec (FQM), les 28-29 et 30 septembre 2017 au Centre des Congrès de Québec.

QUE les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas soient à la charge de la municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

2.10 Participation au « Rendez-vous des écomatériaux »

Résolution 2017-06-140

***Sur proposition de Dominic Morin,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil autorise l'achat d'un billet au coût de 115\$, pour le colloque du Rendez-vous des écomatériaux, qui a lieu les 17 et 18 octobre 2017 au camp musical d'Asbestos.

ADOPTÉE

3 LÉGISLATION

3.1 Adoption du règlement 185-17 étant le Règlement remplaçant le règlement 165-16 – Politique des conditions de travail des pompiers

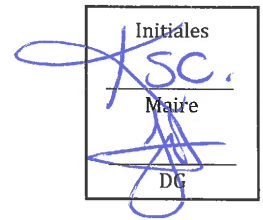
Résolution 2017-06-141

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet du règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

***Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.

QUE le présent règlement entre en vigueur selon la loi.



QUE nonobstant la date d'entrée en vigueur du règlement, le conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe à rémunérer les pompiers à temps double pour l'intervention du 16 avril 2017, étant le Dimanche de Pâques.

ADOPTÉ

4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Dépôt des rapports incendie

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose les rapports incendie reçus en mai 2017 et M. Michel McDuff en fait la lecture.

4.2 Dépôt des remises 2016 des amendes perçues

Point d'information : Les remises pour l'année 2016 des amendes reçues s'élèvent à la somme de 1 863\$.

5 TRANSPORT - VOIRIE

5.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Résolution 2017-06-142

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la confirmation de l'octroi d'une subvention de 24 000 \$ dans le cadre du PAARRM 2017-2018 du bureau de la Députée Karine Vallières;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit informer le bureau de la Députée de la localisation et la nature de travaux réalisés;

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme se décrivent comme suit :

- Remplacement de ponceaux : Rangs 1^{er}, 15^e et 16^e
- Rechargement et gravelage : Rangs C et 2^e
- Creusage de fossés : Rangs C, 6^e et 16^e, Chemin des Lacs, Chemin Courtemanche

ADOPTÉE

5.2 Fauchage et débroussaillage des bords de routes et terrains vacants pour 2017 et 2018

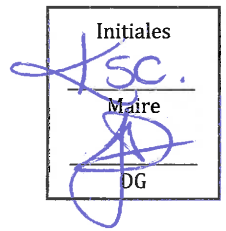
Résolution 2017-06-143

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait affaire avec la compagnie Les Débroussailleurs GLS inc. depuis 2015 et que la qualité de leur travail est très satisfaisante ;

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim à renouveler le contrat de fauchage et débroussaillage des routes et terrains vacants pour 2017 et 2018, avec la compagnie Les Débroussailleurs GLS inc., aux taux établis dans leur soumission reçue le 8 mai 2017.

ADOPTÉE



5.3 Acceptation du plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées (TECQ)

Résolution 2017-06-144

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été demandées par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), relativement au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées (TECQ);

**Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu**

QUE le conseil accepte le plan d'intervention révisé préparé par Les Services exp. inc., le 7 avril 2017 et reçu à la Municipalité le 5 mai 2017.

ADOPTÉE

5.4 Demande de soumissions pour les travaux d'arpentage pour la réfection de chaussées (TECQ)

Résolution 2017-06-145

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire des travaux de remplacement de conduites pluviales et de conduites d'égout selon le plan d'intervention de la TECQ approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que la chaussée d'une partie des rues Villandré et St-Jean devra être refaite;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire l'arpentage des parties de rues dont la chaussée est à refaire;

**Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu**

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim à procéder à une demande de soumissions pour la réalisation des travaux d'arpentage requis.

ADOPTÉE

5.5 Services d'ingénierie pour réfection de chaussées Villandré et St-Jean (TECQ)

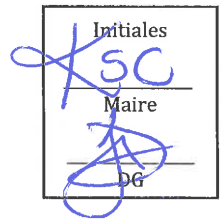
Résolution 2017-06-146

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire des travaux de remplacement de conduites pluviales et de conduites d'égout selon le plan d'intervention de la TECQ approuvé par le ministère des Affaires Municipales;

CONSIDÉRANT que les chaussées d'une partie des rues Villandré et St-Jean devront être refaites;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir des services et devis d'ingénierie pour ces travaux ;

**Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu**



QUE le conseil octroie, de gré à gré, à la firme Les Services exp. inc., le contrat de services d'ingénierie pour la réalisation des travaux prévue au calendrier de la TECQ relativement à la rue Villandré et St-Jean, pour une somme approximative de 22 000\$.

ADOPTÉE

6 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Renouvellement de l'adhésion à COPERNIC

Résolution 2017-06-147

***Sur proposition de Dominic Morin,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil autorise la directrice-générale et secrétaire trésorière par intérim à renouveler l'adhésion à l'Organisme de Concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet (COPERNIC), pour une somme de 75\$.

ADOPTÉE

6.2 Location d'un conteneur pour les matériaux secs

Résolution 2017-06-148

CONSIDÉRANT les orientations du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil autorise la directrice-générale et secrétaire trésorière par intérim à louer un conteneur pour la collecte des matériaux secs qui sera installé au garage municipale, pour une période déterminée.

ADOPTÉE

6.3 Location d'une excavatrice pour des travaux et la fermeture d'une partie du banc Drouin

Résolution 2017-06-149

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'été 2017, à la fermeture d'une partie du banc sable et de gravier Drouin;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres travaux dans les routes municipales sont à prévoir durant l'été 2017;

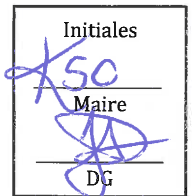
CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour la municipalité de louer une excavatrice sur quelques mois au lieu de louer l'utilisation à un taux horaire à un entrepreneur indépendant;

CONSIDÉRANT QUE l'an dernier la compagnie Hewitt a donné un excellent service et que les prix sont concurrentiels sur le marché actuel;

***Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité accepte de louer une excavatrice 16 tonnes à l'entreprise Location Hewitt inc. du 26 juin au 21 août 2017 pour une somme totale de 12 351,76\$ taxes incluses.

ADOPTÉE



6.4 Location d'un rouleau de compaction

Résolution 2017-06-150

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire procéder à l'épandage de l'abat-poussière incessamment;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs chemins doivent être compactés à la suite de l'épandage;

*Sur proposition de Dominic Morin,
Il est unanimement résolu*

QUE le conseil accepte de louer un rouleau de compaction 48" à l'entreprise Location Hewitt inc. du 6 au 13 juin 2017, pour une somme totale de 1 786,71\$, taxes incluses.

ADOPTÉE

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste des permis et certificats émis est déposée représentant vingt-deux (22) permis pour une valeur totale des travaux de **216 192,39\$**.

7.2 Bacs à fleurs de la SDSEW – Entretien des plantes et des fleurs

Résolution 2017-06-151

CONSIDÉRANT la demande de la SDSEW d'obtenir un budget pour procéder à l'achat de plantes et végétaux et leur entretien pour la période estival 2017;

*Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité octroie un budget maximal de 2 100\$ à l'entreprise « Les Jardins de Valérie » afin d'acheter des plantes et des végétaux qui seront plantés dans les bacs appartenant à la SDSEW et d'en faire l'entretien pendant la période estivale 2017.

QUE la municipalité demande à la SDSEW de débloquer une partie de son budget pour l'entretien de ses bacs en bois.

QUE les employés de la municipalité seront disponibles pour enlever les poteaux des bacs qui représentent un danger, sur demande de la SDSEW.

ADOPTÉE

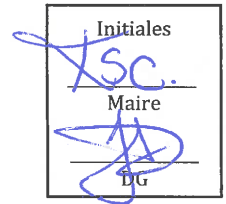
7.3 Demande de dérogation mineure – Enseigne numérique au 666, rue St-Jean

Résolution 2017-06-152

CONSIDÉRANT la demande du Club optimiste de Wotton pour l'acquisition d'une enseigne numérique permettant aux organismes locaux, régionaux et provinciaux ayant une filiale sur le territoire de la municipalité, d'afficher leurs activités et diverses informations à l'intention des citoyens;

CONSIDÉRANT l'offre de « Résidence Wotton inc. », propriétaire du 666, rue St-Jean à Wotton de permettre l'installation gratuitement de cette enseigne numérique sur son immeuble;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 57 du Règlement de zonage (Règlement 50-99), seule les enseignes éclairées par réflexion sont permise sur le territoire de la municipalité;



CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation mineure afin de permettre l'installation de l'enseigne numérique au 666, rue St-Jean;

Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu

QUE le conseil accepte la présente dérogation mineure.

ADOPTÉE

7.4 Autorisation pour la signature d'une servitude pour l'enseigne numérique

Résolution 2017-06-153

CONSIDÉRANT la demande du Club optimiste de Wotton pour l'acquisition d'une enseigne numérique permettant aux organismes locaux, régionaux et provinciaux ayant une filiale sur le territoire de la municipalité, d'afficher leurs activités et diverses informations à l'intention des citoyens;

CONSIDÉRANT l'offre de « Les Résidences Wotton inc. », propriétaire du 666, rue St-Jean à Wotton de permettre l'installation gratuitement de cette enseigne numérique sur son immeuble;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de « Les Résidence Wotton inc. » accepte de consentir sur son immeuble une servitude pour l'installation et le maintien de l'enseigne numérique ainsi qu'un droit de passage pour son entretien et son remplacement, le cas échéant;

Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu

QUE le conseil mandate Katy St-Cyr, mairesse et Me Isabelle Dumont, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour signer l'acte de servitude devant le notaire Michel Drouin, et pour la signature de tout autre document nécessaire à l'établissement de cette servitude.

ADOPTÉE

8 LOISIRS ET CULTURE

8.1 Poste d'animatrice à l'OTJ pour l'été 2017

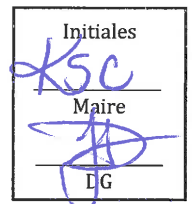
Résolution 2017-06-154

CONSIDÉRANT QUE Guillaume Boisvert a démissionné de son poste d'animateur pour l'OTJ;

Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité engage Alyssa Caron au poste d'animatrice de l'OTJ pour l'été 2017 en remplacement de Guillaume Boisvert.

ADOPTÉE



8.2 Poste d'assistant-sauveteur

Résolution 2017-06-155

CONSIDÉRANT QUE les disponibilités d'Éric Dolbec à titre d'assistant-sauveteur sont limitées;

***Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité engage Félix Miller au poste d'assistant-sauveteur afin de compléter l'horaire de surveillance à la piscine municipale les samedis à raison de 1 samedi sur 2 en alternance avec Éric Dolbec.

ADOPTÉE

8.3 Demande de subvention au Programme Nouveaux Horizons 2017-2018

Résolution 2017-06-156

CONSIDÉRANT QUE le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est un renouvelé pour 2017-2018 ;

***Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité autorise l'agente de loisir, madame Yannik Scrosati, à déposer une demande de subvention pour le projet « Le jardin des Générations » et la revitalisation de la salle communautaire.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Me Isabelle Dumont, soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention ainsi que tous les états des dépenses et le rapport final à la suite de la fin des travaux.

ADOPTÉE

8.4 Horaire de la piscine - Été 2017

Résolution 2017-06-157

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité accepte et entérine l'horaire de la piscine municipale pour la période estivale 2017, tel que déposé.

ADOPTÉE

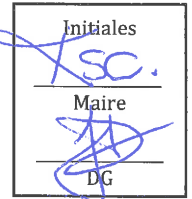
8.5 Augmentation salariale pour l'agente des loisirs

Résolution 2017-06-158

CONSIDÉRANT QUE l'agente de loisir a été engagé le 20 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'agente de loisirs n'est pas un poste syndiqué à la municipalité et donc n'est pas assujéti à la convention collective en vigueur;

***Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu***



QUE la municipalité octroie à l'agente des loisirs, une augmentation salariale de l'ordre de 1,5%, représentant une augmentation du taux horaire de 0,25\$, rétroactive au 20 mai 2017.

ADOPTÉE

9 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de question est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et des correspondances diverses.

11.1 Fête des voisins le 10 juin 2017.

11.2 Mention de félicitation à William Grimard pour son repêchage dans la LHJMQ par L'Océanique de Rimouski.

Résolution 2017-06-159

*Sur proposition de Karine Grenier,
Il est unanimement résolu*

QUE le conseil envoie une mention de félicitation à William Grégoire, 15 ans, pour avoir été repêché par L'Océanique de Rimouski de la LHJMQ, à titre de gardien de buts.

ADOPTÉE


12 LEVÉE DE LA SÉANCE


Résolution 2017-06-160

*Sur proposition de Nicole Gagnon,
Il est unanimement résolu*

QUE la séance soit levée à 21h07.

ADOPTÉE


Katy St-Cyr,
Mairesse


Me Isabelle Dumont,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim

